

LÉGISLATION DES DÉCHETS DANGEREUX

1. OBJECTIFS DU STAGE

Être initié aux différents textes officiels applicables aux déchets dangereux. Connaître les principales règles concernant leur gestion, de leur identification jusqu'au traitement final.

Note : Cette formation peut se faire seule ou à la suite du DE1.

2. PUBLIC CONCERNE

Personnel s'occupant du transport de marchandises dangereuses et souhaitant aborder les différents sujets en lien avec les législations sur les déchets dangereux.

3. PREREQUIS

Aucun

4. CONTENU DE LA FORMATION

Confère Annexe I - Plan masse

5. MOYENS PEDAGOGIQUES

Un livret de formation est distribué à chacun des stagiaires.

Le formateur a recours pour animer la session à l'audiovisuel.

6. MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Test d'évaluation des acquis.

Feuille de présence.

Enquête de satisfaction de la formation.

7. ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Formateurs qualifiés.

Form-Edit est un organisme de formation :

Enregistré sous le numéro 11 75 28927 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

8. DUREE DE LA FORMATION

La formation a une durée de 1 jour soit 7 heures.



ANNEXE 1 – PLAN MASSE

DE2

MATIN	APRES-MIDI
Accueil / formalités	Déclaration professionnelle
Définitions et obligations	<ul style="list-style-type: none">• Courtier et négociant• Collecteur
Catégories et catégorisation des déchets	Suivi et traçabilité des déchets
<ul style="list-style-type: none">• Définition déchet• Caractérisation déchets dangereux• Nomenclature déchet• Critères « HP »	<ul style="list-style-type: none">• Bordereau de suivi déchet dangereux – Trackdéchets• Registre• Déclaration annuelle
Traitement des déchets	Transfert transfrontalier
<ul style="list-style-type: none">• Valorisation et élimination• Codes traitement• Reconditionnement, transformation traçabilité maintenue et non maintenue• ICPE déchet• Sortie de statut de déchet	Cas particulier

